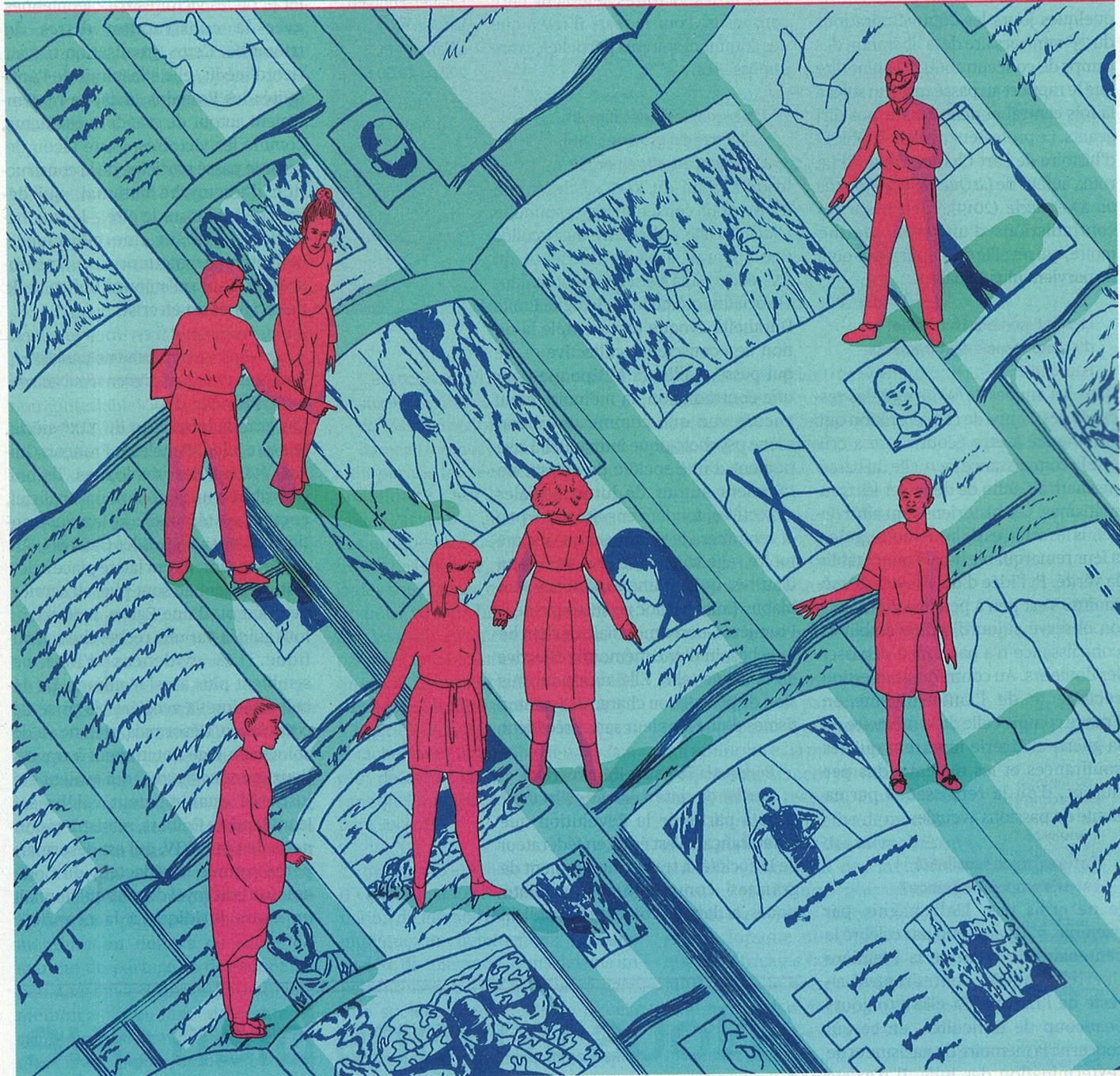


PENSER

VOYAGER

DÉCOUVRIR

# AUTREMENT



## Ne perdons pas les mémoires

**Vichy, guerre d'Algérie... Comment se souvenir?  
Face aux voix multiples qui se font entendre,  
la question de la mémoire doit être repensée,  
selon le philosophe Charles-Édouard Leroux.**

« Je suis très lucide sur les défis que j'ai devant moi d'un point de vue mémoriel, et qui sont politiques. La guerre d'Algérie est sans doute le plus dramatique. Je le sais depuis ma campagne. Il est là, et je pense qu'il a à peu près le même statut que la Shoah pour Chirac en 1995... » En quelques phrases, le 24 janvier dernier, Emmanuel Macron a rallumé la polémique sur la mémoire de la guerre d'Algérie, toujours très sensible, près de »

» soixante ans après l'indépendance du pays. Le chef de l'État s'exprimait dans un avion qui le ramenait de Jérusalem, où il avait participé au Forum mondial sur l'Holocauste – qui précédait de quelques jours les commémorations du 75<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration... Autant dire que le rapport au passé reste un sujet à la fois central et délicat pour nos dirigeants. Le professeur de philosophie et d'histoire de l'art Charles-Édouard Leroux, auteur de *La Question mémorielle au XXI<sup>e</sup> siècle* (2019), revient sur les contradictions d'un devoir de mémoire, qui réveille des souffrances qu'il ne parvient plus à apaiser.

**Le sujet mémoriel fait l'objet de sempiternels déchirements. Pourquoi ?**

Dans les années 1970, lorsque les rescapés des camps de concentration ont commencé à être écoutés, on a cru que la connaissance factuelle du passé permettrait enfin de dépasser les traumatismes. Les historiens sont ainsi devenus les arbitres de la mémoire, grâce à leur remarquable travail pour établir la vérité. Et l'idée d'un «devoir de mémoire» s'est peu à peu installée. Mais on observe aujourd'hui qu'établir la connaissance n'a pas suffi à dépasser les douleurs. Au contraire, la question récurrente de l'antisémitisme en France comme celle de la mémoire de la guerre d'Algérie montrent que les souffrances et les malentendus perdurent, d'où la renaissance permanente de passions aveugles.

**Cette extrême sensibilité est-elle propre à la France ?**

Je ne crois pas. L'Allemagne, par exemple, n'a quasiment pas célébré le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, contrairement au reste de l'Europe. Et elle a toujours beaucoup de difficultés, en ce qui concerne la mémoire du nazisme et de l'extermination des juifs. Il n'existe d'ailleurs pas de budget fédéral spécifique pour ce genre de commémoration, cela relève de la responsabilité des Länder (les grandes régions). La Pologne, également, a du mal à évoquer la Seconde Guerre mondiale, une grande partie de ses soldats ayant participé aux massacres aux côtés des Russes et des Allemands. Quant à la mémoire des dictatures plus récentes, communistes ou non, elle apparaît

tout aussi sensible, comme l'a montré la polémique récente sur le déplacement de la tombe de Franco en Espagne. En fait, seuls les épisodes glorieux et les victoires semblent faire consensus. Pour le reste il n'y a que des commémorations partielles, voire impossibles.

**L'idée même d'une mémoire collective est assez récente. Comment a-t-elle émergé ?**

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la mémoire était censée être personnelle. L'idée qu'elle puisse être aussi collective apparaît à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle dans les sciences humaines et sociales, quand le sociologue Émile Durkheim évoque par exemple la notion de «conscience collective» – ce qui passe d'ailleurs à l'époque pour une contradiction, la mémoire étant encore vue que comme un phénomène psychologique individuel. L'avènement d'une société de masse, notamment autour de luttes sociales collectives, fondera ensuite peu à peu et renforcera le sentiment qu'une mémoire relie le vécu de chacun à celui d'autres, qui ont une expérience semblable. Enfin le choc gigantesque de la Première Guerre mondiale déclenche le besoin d'une mémoire collective en tant que telle. Elle aura pour mission de prendre en charge des traumatismes d'une ampleur sans précédent.

**Pourquoi l'État s'est-il approprié la gestion de cette mémoire collective ?**

C'est à partir de la Révolution que l'État français s'est érigé en fédérateur de la société, à travers notamment de grandes commémorations historiques, et dans un contexte de recul du

**À LIRE**  
**La Question mémorielle au XXI<sup>e</sup> siècle,** Charles-Édouard Leroux, éd. L'Harmattan, 202 p., 20,50 €.

pouvoir religieux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'État se mettra ainsi à célébrer les faits d'armes de la Révolution – comme la Fête de la Fédération, chaque 14 juillet –, ou les victoires napoléoniennes avec la construction d'arcs de triomphe. Cette ritualisation n'avait rien d'inédit, elle s'inspirait de l'Antiquité : les Romains, déjà, se rassemblaient autour de grands événements, comme les victoires. Cette façon de saisir le passé participe de la construction d'un mythe national, qui débouche autant sur le pire – le nationalisme – que sur une conscience collective permettant de vivre ensemble. Sauf qu'aujourd'hui ce récit des origines est en crise.

**Et selon vous, ce serait notamment à cause d'une éducation républicaine «inauthentique»...**

Les grands historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que Jules Michelet et François Guizot, étaient des idéologues. Ils ont contribué à un récit national artificiel, comme en témoigne la fameuse antienne «Nos ancêtres les Gaulois». Au siècle suivant, ils ont laissé place à des historiens qui ne sont plus au service de l'État ou d'une Église, mais avant tout guidés par une recherche scientifique. Les évidences d'hier ne semblent plus aussi légitimes. La décolonisation va accélérer la prise de conscience. Désormais, rien ne va de soi. On en juge notamment à travers deux grandes figures, qui avaient été jusqu'ici unanimement célébrées : Jean-Baptiste Colbert, ministre visionnaire de Louis XIV, qui est désormais perçu comme le rédacteur du Code noir (un édit royal de 1685 qui donnait un cadre juridique à la propriété

**« Nous voyons bien que les pays européens n'ont pas dépassé les traumatismes les plus lourds du passé. »**

d'« esclaves nègres » dans les possessions françaises d'Amérique). Et Jules Ferry, père de l'école républicaine, discrédité par son discours sur les races supérieures justifiant la colonisation. En somme, l'historien s'est fait, au XX<sup>e</sup> siècle, le plus grand critique de la mémoire officielle, au point de se transformer parfois en empêchement de commémorer.

**Ces fissures sont-elles aussi dues à un niveau élevé d'éducation et d'accès à l'information ?**

À coup sûr, notre monde de connaissance et d'information est tellement avancé que les citoyens ne se laissent plus duper. Ils sont devenus sceptiques, et notre récit fondateur leur apparaît clairement inauthentique. Nous vivons au temps de la « commémoration contestable ». Cela aboutit à un paradoxe : on demande beaucoup à l'État en matière mémorielle et, en même temps, son action est objet de défiance. La politique de mémoire est désormais vouée à être contestée, et cette contradiction va être difficile à résoudre.

**Vous évoquez deux processus à l'œuvre dans les années 1960 : le déclin des grands récits collectifs et l'émergence de « lobbies de mémoire ». Est-ce lié ?**

Le discrédit progressif du récit national en France, comme ailleurs en Europe, avec la prise de conscience de son caractère idéologique, artificiel, voire mensonger, a laissé un vide. Des communautés se sont engouffrées dans cette brèche pour faire valoir des revendications multiples. Le terme de « lobby » évoque la volonté de certains d'imposer leur propre mémoire en dehors de toute démarche de partage et de réconciliation. Une envie de peser, pour qu'une mémoire singulière devienne la grande mémoire nationale. Cela traduit l'impossibilité, actuellement, de retrouver un récit uniforme.

**Sommes-nous guettés par un risque d'obésité mémorielle ?**

Le terme d'obésité me plaît car il implique l'idée d'une indigestion. Comment notre société peut-elle digérer ce gonflement de la mémoire, à la fois légitime mais dont le risque est de compromettre l'idée qu'on se fait de la vie collective ? Sans doute sommes-nous à un tournant.



**C'est pourtant en espérant répondre aux différentes douleurs nées du passé qu'était apparu le devoir de mémoire dans les années 1990...**

A-t-il permis les réconciliations qu'il prétendait ? C'est le seul enjeu qui vaille. Parvenir à apaiser et à réunir des groupes séparés par les traumatismes de l'histoire, voire à aller au-delà des souffrances en les pardonnant. Or nous voyons bien, actuellement, que les pays européens n'ont pas dépassé les traumatismes les plus lourds du passé. Comment la France va-t-elle surmonter la blessure de la guerre d'Algérie ? Le sujet est primordial et si la tâche paraît impossible il nous faut tout de même tenter de l'accomplir, sans quoi nous perdons tout espoir de faire société.

**Comment s'y prendre ?**

Il va falloir nous familiariser avec la notion de mémoires plurielles, ce qui implique un cheminement vers une société de tolérance. Nous devons impérativement accepter de vivre dans une société diverse, même si cela contredit le mythe de notre République une et indivisible dans lequel nous avons été éduqués. On pourrait faire un parallèle entre aujourd'hui et la période de la réforme protestante, au XVI<sup>e</sup> siècle, où il a fallu inventer l'idée de tolérance pour en finir avec les divisions et la guerre civile. Notre tâche est à présent de passer d'une conception très unitaire, au risque d'être uniforme, à la vision d'une République pleine d'identités multiples. Elle correspond à notre réalité actuelle : beaucoup d'entre nous

viennent de mondes très divers, de racines croisées. Nous devons accepter de vivre dans un État lui-même pluriel, sans que cette diversité aboutisse à une dissolution des identités.

**La notion d'« identité-relation » proposée par le poète Édouard Glissant. En quoi la culture peut nous aider à bâtir cette société plurielle ?**

La pensée d'Édouard Glissant est l'une des plus précieuses pour les temps qui viennent. Outre sa poétique de la relation, son concept de « mondialité » est particulièrement fécond : opposée à une mondialisation qui uniformise, la mondialité est faite d'un enrichissement permis par la diversité et son respect. Plus globalement, l'un des leitmotifs de mon livre est de plaider pour des mémoires au pluriel, notamment des mémoires culturelles. Et non plus une hiérarchie de valeurs comme il y a un siècle, lorsque nous considérons que les Africains faisaient un art primitif et que le nôtre, bâti sur le modèle grec, était civilisé. La culture fait partie des urgences du présent.

*Propos recueillis par Youness Bousenna Illustrations Xavier Lissillour pour Télérama*

**CHARLES-ÉDOUARD LEROUX**

- 1950 Naissance à Bernay (Eure).
- 1986 Agrégation de philosophie.
- 1998-2015 Enseigne l'histoire de l'art à l'université d'Évry.
- 1994-2015 Enseigne la philosophie en classes préparatoires à Paris.
- 2007 Crée « Les Dialogiques », conférences au Mémorial de Caen.